LE DICTIONNAIRE BILINGUE DE M. BLASCHKE POUR INFIRMIERS

Nous avons déjà consacré dans le *Bulletin* (n° 89 [1]), un article au dictionnaire à l'usage des infirmiers *(Lazarett-Sprachführer)* de M. Paul Blaschke, dont nous annoncions l'apparition en allemand-français et en allemand-russe. Encouragé par l'accueil fait à sa première entreprise, l'auteur se propose aujourd'hui d'étendre et de compléter son œuvre, en publiant son dictionnaire dans le plus grand nombre de langues possible. Il est incontestable qu'il peut y avoir une utilité très grande à fournir aux troupes sanitaires et aux infirmiers volontaires le moyen soit de se faire comprendre des blessés étrangers qu'ils peuvent être appelés à soigner, soit de s'entendre les uns avec les autres, alors qu'ils appartiennent à des nationalités diverses, pour combiner leur action, unir leurs efforts et se partager la tâche qui leur incombe. A notre époque, où l'importance des Sociétés de la Croix-Rouge va sans cesse en augmentant, et où les sentiments de solidarité qui les unissent les pressent de venir au secours de celle d'entre elles qui ne peut faire face aux exigences terribles d'une guerre parfois soudaine, les personnels sanitaires des Sociétés de divers pays seront fréquemment appelés à travailler aux côtés les uns des autres dans les hôpitaux et ambulances, et le dictionnaire de M. Blaschke pourra leur être d'un grand secours. Le Dr Korsch, chef de l'expédition allemande à Constantinople, n'a-t-il pas déploré, dans la récente guerre gréco-turque, l'absence de compréhension entre les contingents auxiliaires des diverses nations? Mais, l'élaboration d'un dictionnaire de ce genre étant une œuvre considérable, l'auteur ne peut l'entreprendre sans la collaboration financière du public; aussi s'adresse-t-il à lui, ainsi qu'aux Sociétés de la Croix-Rouge, en leur demandant leur encouragement, sous forme de souscription à des parts de 100 Mk, payables de suite à M. Blaschke, (à Friedrichshafen, près Berlin), et remboursables au fur et à mesure des bénéfices réalisés, à moins que l'on ne préfère, en retour de sa souscription, recevoir un nombre correspondant d'exemplaires cédés à moitié prix. Le Comité international s'est

[1] T. XXIII, p. 48.

inscrit pour deux parts. Pour de plus amples détails sur la disposition et la valeur de l'ouvrage de M. Blaschke, nous renvoyons nos lecteurs à l'article de M. Ferrière que nous mentionnions plus haut.

SERBIE

PERSONNEL DU COMITÉ CENTRAL

A la suite du décès du général Léchïanine, survenu le 27 février 1896 [1], le Comité central de la Croix-Rouge serbe a élu à sa place comme président, au mois d'octobre de la même année, le général Jov. Michkovitch; mais ce dernier n'est pas resté longtemps en fonctions. Nommé ministre de la guerre le 17/29 décembre 1896, il dut donner sa démission de président de la Croix-Rouge, qui était incompatible avec sa nouvelle charge.

Le Comité central, appelé à se reconstituer au mois de juin 1897, a laissé provisoirement vacante la place de président, et a élu :

Vice-président : M. Milan-St. Markovitch, avocat près la cour d'appel de Belgrade.

Président de la section sanitaire : Dr K. Gonziérovski, lieutenant-colonel de réserve, médecin civil à Belgrade.

Président de la section internationale : M. St. Tchourtchitch, ancien directeur de la dette publique.

Président de la section du matériel : M. A. Simonovitch, lieutenant-colonel de cavalerie, chambellan de S. M. la reine Nathalie.

Trésorier général : M. M. Iovanovitch, ancien juge au Tribunal de première instance, à Belgrade.

Secrétaires : MM. I. Ilitch, professeur au séminaire de Belgrade, et Dr Dern Guérassimovitch, médecin-major.

---

[1] Voy. T. XXVII, p. 117.